

Convention de partenariat relatif à la liste de diffusion de la clientèle du
Guide l'INcontournable des Centres de Vacances
Capsule SARL – 6, Bd Jean Jaurès – 92 100 Boulogne. Tél 02 40 23 96 10 Fax : 02 40 23 90 45

Convention réaménagée
au 21 10 2005

ENTRE : Le Guide l'INcontournable des Centres de Vacances, marque déposée de la société CAPSULE SARL, représenté par : Vincent LE CAM, gérant, ci-après dénommé "CS",

ET :, représenté par :,

adresse :,

Tél. : Fax : Mail :,

ci-après dénommé "", il est convenu et arrêté ce qui suit :

Article 1.

Le partenariat consiste :

- Pour CS à rechercher de la clientèle et la proposer à "", sous forme d'une liste de clients potentiels. (envoyée par fax ou accessible sur Internet, sur une base de données permanente)
- Pour "" à reverser un abonnement comme défini ci-après.

Article 2.

CS s'engage à :

- faire parvenir une liste fiable de groupes susceptibles d'être intéressés par le ou les centres de vacances géré(s) par "" . Cette liste sera diffusée une fois par semaine en dehors des périodes de vacances scolaires. (suivant les demandes, elle pourra également être diffusée durant les périodes de vacances).
- vérifier que les groupes annoncés dans la liste n'ont pas trouvé leur lieu de destination au jour de l'édition de la liste.

"" s'engage à :

- Ne **diffuser sous aucun prétexte** ni à qui que ce soit les adresses recueillies via la liste (même à des employés ou à des supérieurs).
- Contacter les clients dont il a eu les coordonnées via la liste **de la part du Guide l'INcontournable des Centres de Vacances**. Il en va de l'avenir du réseau et de la pérennité de la présente liste.
- S'abonner à la liste et à être à jour de son abonnement.

FORMULE d'abonnement : « Abonnement seul » (prix TTC)

❖ L'abonnement est prévu par semestre au prix de 280 € ou par année au prix de 470 € pour les centres inscrits au Guide (respectivement 338 et 585 € pour les centres non inscrits au Guide ou les organismes). (règlement par chèque - termes à échoir).

À partir du moment où vous adhérez à cette formule, que votre compte client auprès de la société Capsule est à jour, vous recevez la liste de diffusion choisie dans les conditions définies ci-dessus et pouvez commercialiser le nombre de clients que vous souhaitez sans pour autant devoir quelque commission supplémentaire que ce soit.

Article 3.

La présente convention de partenariat est établie pour une durée indéterminée. Pour annuler la présente convention, il convient que le preneur, s'il souhaite rompre le contrat, consigne son souhait par lettre recommandée avec accusé de réception à l'autre signataire un mois avant l'arrivée du terme de la période en cours. Bien entendu, "" sera redevable de sa cotisation d'abonnement complète et indivisible pour toute période entamée.

Article 4.

Les listes de diffusion existantes sont : MER MONTAGNE AUTRE FRANCE

Il est à noter que les tarifs ci-dessus sont valables pour adhérer à une seule liste. **50 % de réduction** sont accordés pour toute adhésion à une seconde liste.

Article 5.

La présente liste de diffusion est valable pour tout centre d'accueil gestionnaire, ou organisateur de séjours susceptible d'offrir de la pension ou de la gestion libre. Dans le cas d'une gestion multiple, des conditions particulières sont à envisager. Nous consulter.

Article 6.

L'esprit de la présente convention étant de créer un fort réseau de clientèle et de structures d'accueil, les deux partenaires s'engagent, d'une façon générale à être loyal l'un envers l'autre et à promouvoir le système. Tout litige éventuel serait réglé devant le tribunal de commerce de Saint-Nazaire.

La présente convention est établie en deux exemplaires dont l'un revient à chacun des deux signataires.

Par la signature du présent contrat, je déclare accepter les conditions générales de la liste de diffusion du Guide l'Incontournable (Sté Capsule) et je garantis la sincérité des éléments fournis sur ce formulaire d'abonnement . J'ai bien noté que ma première liste me parviendra dès que Capsule aura reçu la présente convention accompagnée de mon premier règlement d'abonnement.

Liste choisie (rayez les mentions inutiles et cochez la formule choisie) :

- Liste de diffusion **MER**
- Liste de diffusion **MONTAGNE**
- Liste de diffusion **AUTRE FRANCE**

Pour,

Représenté par :,

Le / / .

Signature et cachet

Je vous prie de trouver ci-joint mon chèque d'abonnement d'une somme de : _____ €. Je vous remercie de me faire parvenir en retour la facture acquittée correspondante.

Abonnement : **6 mois*** **1 an***

* rayer la mention inutile.

Les informations qui vous sont demandées sont nécessaires au traitement de votre inscription. Conformément à la Loi informatique et Libertés du 06/01/78, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant. Vous pouvez aussi vous opposer à ce qu'elles soient diffusées à des tiers en adressant un courrier à Capsule SARL

Contre signature de CAPSULE SARL, le : / / . (date de début de la période)
Vincent LE CAM,
Gérant.